



# États financiers

31 mars 2022



**Santé  
Ontario**

Le 7 septembre, 2022

### **Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière**

La direction et le conseil d'administration sont responsables des états financiers ainsi que de toute autre information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et renferment, s'il y a lieu, des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

Santé Ontario tient à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de services aux patients. Pour protéger son actif, l'organisme a mis en place un ensemble solide et dynamique de contrôles et de procédés financiers internes traduisant un bon équilibre coûts-avantages. La direction a élaboré et maintient des contrôles financiers et administratifs, des systèmes d'information et des pratiques de gestion de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer les systèmes et pratiques de gestion, et des rapports sont remis au comité de vérification et des finances.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, il incombait au conseil d'administration Santé Ontario, par l'intermédiaire du comité de vérification et des finances, de s'assurer que la direction avait assumé ses responsabilités en ce qui concerne la présentation de l'information financière et les contrôles internes. Le comité rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et le vérificateur général pour s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses fonctions respectives et pour examiner les états financiers avant de recommander leur approbation par le conseil d'administration. La vérificatrice générale a directement et pleinement accès au comité de vérification et des finances, en présence ou non de la direction, afin de discuter de sa vérification et de ses conclusions quant à l'intégrité de l'information financière et à l'efficacité des contrôles internes.

Les états financiers ont été examinés par le bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. Il incombe à la vérificatrice générale d'exprimer son opinion quant à savoir si les états financiers donnent une image fidèle des résultats conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Dans son rapport, la vérificatrice générale fait part de son examen et de son opinion.

Au nom de la direction Santé Ontario,

Chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Matthew Anderson'.

Matthew Anderson

Directeur général des finances,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Elham Roushani'.

Elham Roushani



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### À Santé Ontario

#### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Santé Ontario qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Santé Ontario au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Santé Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Santé Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Santé Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Santé Ontario.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Santé Ontario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Santé Ontario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Santé Ontario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

Toronto (Ontario)  
Le 7 septembre 2022

# État de la situation financière

Au 31 mars 2022  
(en milliers de dollars)

	2022	2021
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie (note 4)	211 282	154 524
Sommes à recevoir du ministère et des fournisseurs de services de santé (note 5)	1 383 906	401 745
Comptes débiteurs (note 6)	31 956	21 513
	<u>1 627 144</u>	<u>577 782</u>
<b>Passifs</b>		
Sommes dues au ministère et aux fournisseurs de services de santé (note 7)	1 306 420	314 446
Comptes créditeurs et charges à payer (note 8)	113 585	245 377
Produits reportés (note 9)	238 874	3 710
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	177	513
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite (note 11)	1 857	2 014
Produits reportés liés aux immobilisations (note 12)	33 441	45 324
	<u>1 694 354</u>	<u>611 384</u>
<b>Dette nette</b>	<b>(67 210)</b>	<b>(33 602)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 13)	35 406	48 758
Charges payées d'avance et autres actifs (note 14)	32 940	21 880
	<u>68 346</u>	<u>70 638</u>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>1 136</b>	<b>37 036</b>

Engagements et éventualités (notes 20 et 21)

Garanties (note 22)

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

**Approuvé par le conseil d'administration**

*William Hatonaka*

*Akihiro Kitamura*

\_\_\_\_\_  
Directeur

\_\_\_\_\_  
Directeur

# États des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022  
(en milliers de dollars)

	2022 Budget (Note 24) \$	2022 Réel \$	2021 Réel \$
<b>Produits</b>			
Ministère de la Santé	26 343 244	30 614 867	3 650 053
Ministère des Soins de longue durée	4 214 126	4 350 739	-
Amortissement des produits reportés liés aux immobilisations	18 422	19 326	28 150
Produits reportés (note 15)	7 290	29 566	20 449
Fonds de subvention	-	2 521	2 300
	<b>30 583 082</b>	<b>35 017 019</b>	<b>3 700 952</b>
<b>Charges</b>			
<b>Paiements de transfert (note 17) :</b>			
Paiements de transfert aux fournisseurs de services de santé	25 745 202	30 070 753	3 235 540
Paiements de transfert au ministère des Soins de longue durée	4 214 126	4 350 739	-
<b>Résultats</b>			
Prestation directe de programme	555 633	530 539	390 000
Services généraux	41 944	42 398	53 733
Occupation	22 881	19 091	18 663
Ombudsman des patients (annexe 2)	3 296	3 499	3 016
	<b>30 583 082</b>	<b>35 017 019</b>	<b>3 700 952</b>
<b>Excédent d'exploitation annuel</b>	-	-	-
<b>Paiement de fonds excédentaires au ministère de la Santé (note 16)</b>	-	<b>(37 036)</b>	-
Actifs nets transférés vers Santé Ontario (note 3)	-	1 136	180
<b>Excédent (déficit) annuel</b>	-	<b>(35 900)</b>	<b>180</b>
Excédent accumulé, au début de l'exercice	37 036	37 036	36 856
<b>Excédent accumulé, à la fin de l'exercice</b>	<b>37 036</b>	<b>1 136</b>	<b>37 036</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

## État de l'évolution de la dette nette

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022  
(en milliers de dollars)

	<b>2022 Budget (Note 24) \$</b>	<b>2022 Réal \$</b>	<b>2021 Réal \$</b>
<b>Dette nette, au début de l'exercice</b>	(33 602)	(33 602)	(54 325)
Excédent (déficit) annuel	-	(35 900)	180
Actifs non financiers transférés vers Santé Ontario (note 3)	-	(4 568)	(2 826)
Évolution des actifs non financiers :			
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13)	(5 215)	(4 090)	(9 369)
Cession d'immobilisations corporelles (note 13)	50	39	213
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	21 807	21 240	29 973
Évolution des charges payées d'avance et autres actifs non financiers	-	(10 329)	2 552
Évolution de la dette nette	<b>16 642</b>	<b>(33 608)</b>	<b>20 723</b>
<b>Dette nette, à la fin de l'exercice</b>	<b>(16 960)</b>	<b>(67 210)</b>	<b>(33 602)</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

# État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Opérations d'exploitation :</b>		
Excédent (déficit) annuel	(35 900)	180
Évolution des postes hors trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	21 240	29 973
Comptabilisation des produits en capital reportés (note 12)	(19 287)	(28 150)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 13)	39	213
Diminution (augmentation) des :		
Sommes à recevoir du Ministère et des fournisseurs de services de santé	(982 161)	(401 745)
Comptes débiteurs	(6 935)	143 054
Charges payées d'avance et autres actifs non financiers	(10 329)	2 552
Sommes dues au ministère et aux fournisseurs de services de santé	991 974	193 503
Comptes créditeurs et charges à payer	(147 794)	129 547
Avantages complémentaires postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite (note 11)	(474)	(161)
Produits reportés (note 9)	234 934	(8 759)
Soldes hors trésorerie transférés vers Santé Ontario (note 3)	11 826	9 029
	<hr/> 57 133	<hr/> 69 236
<b>Opérations de capital :</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13)	(4 090)	(9 369)
<b>Opérations de placement :</b>		
Produits des placements arrivés à échéance	-	54 016
<b>Opérations de financement :</b>		
Apports affectés reçus liés aux immobilisations (note 12)	4 051	9 034
Paiements liés à des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	(336)	(317)
	<hr/> 3 715	<hr/> 8 717
<b>Augmentation de la trésorerie</b>	<b>56 758</b>	<b>122 600</b>
<b>Trésorerie, au début de l'exercice</b>	<b>154 524</b>	<b>31 924</b>
<b>Trésorerie, à la fin de l'exercice</b>	<b>211 282</b>	<b>154 524</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022  
(en milliers de dollars)

## 1. Nature des activités

Santé Ontario (l'organisme) est un organisme de la Couronne constitué le 6 juin 2019 en vertu de la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés* (la Loi). La Loi représente un élément essentiel du plan du gouvernement visant à établir un réseau de soins de santé intégré. L'organisme est responsable de la mise en œuvre des stratégies liées au système de santé élaborées par le ministère de la Santé (le Ministère), le ministère des Soins de longue durée (MSLD) et de la gestion des besoins en services de santé dans l'Ontario conformément aux stratégies liées au système de santé du Ministère afin de veiller à la qualité et la durabilité du système de santé provincial. Les objectifs de l'organisme sont énoncés dans la Loi et les règlements connexes de l'Ontario.

La Loi autorise la ministre de la Santé (la Ministre) à transférer des actifs, des passifs, des droits, des obligations et des employés de certains organismes du gouvernement vers Santé Ontario, un prestataire de services de santé ou un réseau de prestation de soins intégré. La Loi autorise également la Ministre à dissoudre les organismes ayant fait l'objet d'un transfert.

Les transferts suivants ont été réalisés au cours de l'exercice financier :

Le 15 mars 2021, la Ministre a émis un arrêté de transfert destiné au Réseau Trillium pour le don de vie. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations du Réseau Trillium pour le don de vie ont été pleinement transférés vers Santé Ontario.

Le 17 mars 2021, la ministre a émis des arrêtés de transfert simultanés à chacun des 14 réseaux locaux d'intégration de services de santé (RLISS) de la province. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les RLISS ont transféré leurs droits et obligations en vertu des ententes de responsabilisation en matière de services avec des fournisseurs de services de santé (FSS) à l'organisme. De plus, certains employés à des postes précis, ainsi que des actifs, des passifs, des droits et des obligations définis, tel qu'indiqué dans l'arrêté de transfert, ont été transférés vers Santé Ontario.

Le 17 novembre 2021, la ministre de la Santé a émis un arrêté de transfert destiné à CorHealth Ontario (CorHealth). Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations de CorHealth ont été pleinement transférés vers Santé Ontario.

L'organisme est essentiellement financé par le ministère de la Santé (le Ministère) de la province de l'Ontario. En tant que société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'organisme est exonéré de l'impôt sur le revenu.

## 2. Principales méthodes comptables

### Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public du Canada et tiennent compte des importantes conventions comptables suivantes.

## **Comptabilisation des produits**

Les produits sont comptabilisés à la période à laquelle les opérations ou événements qui les génèrent se produisent, comme décrit plus bas. Tous les produits sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice, excepté lorsque la comptabilité d'exercice ne peut pas être déterminée avec une certitude raisonnable ou lorsque l'estimation n'est pas réaliste.

### **(i) Transferts gouvernementaux**

Les transferts du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée à d'autres entités du gouvernement sont appelés des transferts gouvernementaux.

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de produits reportés lorsque les critères d'admissibilité pour l'utilisation du transfert, ou les conditions ainsi que les mesures et communications de l'organisme relatives à l'utilisation du transfert, créent un passif. Ces transferts sont comptabilisés comme produits si les conditions sont respectées et, le cas échéant, si l'organisme respecte à l'utilisation convenue du transfert.

Tous les autres transferts gouvernementaux, sans modalités pour l'utilisation du transfert, sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que l'organisme satisfait aux critères d'admissibilité.

Les transferts gouvernementaux reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés à titre de produits reportés liés aux immobilisations et sont amortis selon la même méthode que les immobilisations associées.

Les sommes des paiements de transfert versés à des fournisseurs de services de santé (FSS) pour des activités hospitalières par le ministère de la Santé et pour des activités de soins de longue durée par le ministère des Soins de longue durée sont fondées sur les modalités de l'entente de responsabilisation des FSS conclue avec Santé Ontario, notamment toute modification apportée tout au long de l'exercice. Au cours de l'exercice, Santé Ontario autorise le transfert en espèces à ces FSS. Les paiements de Santé Ontario à ces FSS sont autorisés par le ministère de la Santé et le ministère des Soins de longue durée et ne peuvent pas dépasser l'affectation approuvée. Les espèces associées à ces paiements de transfert sont directement transférées par le ministère de la Santé et le ministère des Soins de longue durée aux FSS et ne passent pas par le compte bancaire de Santé Ontario. Les montants pour les activités hospitalières et les activités de soins de longue durée sont divulgués à la note 17.

### **(ii) Autres produits**

L'organisme a reçu l'approbation de la lieutenante-gouverneure de l'Ontario de recevoir des fonds d'autres sources que le ministère de la Santé et de générer des produits en lien avec des activités précises comme indiqué dans le décret 322/2020. Les autres produits et recouvrements, non assortis de conditions, sont comptabilisés à titre de produits lorsque le transfert est autorisé et que l'organisme satisfait aux critères d'admissibilité.

Les apports non gouvernementaux avec des affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits reportés si les conditions de leur utilisation, ou les conditions ainsi que les mesures et communications de l'organisme relatives à l'utilisation du transfert, créent un passif. Ces ressources sont comptabilisées à titre de produits si les conditions sont respectées et, le cas échéant, si l'organisme respecte l'utilisation convenue du transfert.

## Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les services reçus pendant l'année est imputé aux charges.

Les charges comprennent les subventions et les paiements de transfert versés aux bénéficiaires en vertu d'ententes de financement. Les subventions et transferts sont comptabilisés en tant que charges lorsque le transfert est autorisé et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité. Les recouvrements liés aux subventions et transferts sont comptabilisés en tant que réduction des charges et en tant que réduction des produits lorsque le recouvrement est raisonnablement estimé et susceptible de se produire. En raison de ce processus, les charges de chaque année seront égales aux produits dans les états des résultats.

L'organisme enregistre un certain nombre de ses charges par programme. Le coût de chaque programme comprend les paiements de transfert directement liés à la prestation du programme.

## Trésorerie

L'organisme considère les dépôts bancaires comme de la trésorerie.

## Instruments financiers

L'actif et le passif financiers sont évalués à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Lors de périodes ultérieures, l'actif et le passif financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti après dépréciation, le cas échéant. L'actif et le passif financiers comptabilisés au coût amorti comprennent les espèces, à recevoir du Ministère et des fournisseurs de services de santé, les comptes débiteurs, dues au Ministère et aux fournisseurs de services de santé, les comptes créditeurs et charges à payer.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts liés aux immobilisations comprennent les coûts directement liés à l'acquisition, la conception, la construction, le développement, l'amélioration ou le perfectionnement des immobilisations corporelles. Les coûts associés à la main-d'œuvre interne et de tiers sont comptabilisés comme des logiciels en lien avec le développement de projets de technologie de l'information.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie estimée de l'actif, comme suit :

<b>Actif</b>	<b>Durée de vie utile</b>
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	3 ans
Logiciels – applications commerciales développées à l'interne	3-10 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail restante

Les terrains et les bâtiments comprennent un pavillon transféré par Action Cancer Ontario à l'organisme. Il a été donné à l'origine par la Société canadienne du cancer Division de l'Ontario. Il est comptabilisé à une valeur nominale, car sa juste valeur n'a pu être raisonnablement déterminée au moment de la réception du don. Le Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement (CT/CGC) ont approuvé le

transfert de ce pavillon au Réseau universitaire de santé le 31 mars 2022, à une valeur nominale dans le cadre d'une convention d'achat. L'organisme et le Réseau universitaire de santé ont signé une convention d'achat, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Lorsqu'une immobilisation ne présente plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, le différentiel de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en gain ou en perte, selon le cas, dans l'état des résultats.

Pour l'actif acquis ou mis en usage au cours de l'exercice, l'amortissement est calculé pour les mois restants.

### **Charges de retraite**

L'organisme a continué d'inscrire les employés transférés vers l'organisme à leur régime de retraite initial. Les nouveaux employés sont inscrits au Régime de retraite de la fonction publique (RRFP).

L'organisme comptabilise sa participation au Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) et au RRFP, des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme des régimes à cotisations déterminées, étant donné que l'organisme ne dispose pas des renseignements nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les cotisations de l'organisme sont donc comptabilisées comme si les régimes étaient des régimes à cotisations déterminées, et sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

Au cours de l'exercice, l'organisme a administré un régime à cotisations déterminées pour les employés transférés par cyberSanté Ontario. Les placements sont gérés par Financière Sun Life du Canada, Inc. Au titre du régime, l'organisme a versé une cotisation égale à celle des employés jusqu'à un maximum de 6 % de leurs revenus annuels. Les cotisations de l'organisme au régime sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, conformément à un décret, l'organisme a transféré les employés membres du régime à cotisations déterminées au RRFP.

Le 22 avril 2022, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) a approuvé la liquidation du régime, avec une date d'entrée en vigueur fixée au 28 février 2022. Les avantages sociaux du RRFP seront établis et distribués conformément à la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*.

### **Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite**

Le coût des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et est passé en charges au moment où les services sont rendus. Les ajustements à ces charges découlant des changements d'estimations et les gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimée du reste des années de service des groupes de salariés concernés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Utilisation des estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction réalise des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et des éventualités à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les postes assujettis à ces estimations et hypothèses comprennent les charges réparties au prorata et les comptes débiteurs relatifs aux dépenses en médicaments, les charges réparties au prorata et les recouvrements liés aux subventions et transferts, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, et les avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### 3. Transferts vers Santé Ontario

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations du Réseau Trillium pour le don de vie et les employés autres que ceux des soins à domicile et leurs passifs connexes des Réseaux locaux d'intégration de services de santé (RLISS) ont été pleinement transférés vers Santé Ontario, sans indemnisation. Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations de CorHealth Ontario ont été pleinement transférés vers Santé Ontario, sans indemnisation. Vous trouverez ci-dessous des détails sur l'actif net transféré vers l'organisme fondés sur les valeurs comptables au 31 mars 2021 du Réseau Trillium pour le don de vie et des Réseaux locaux d'intégration de services de santé et au 30 novembre 2021 pour CorHealth Ontario :

	Réseau Trillium	RLISS	CorHealth Ontario	2022 Transferts
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie	11 802	-	1 160	12 962
Comptes débiteurs	1 419	1 874	215	3 508
	<u>13 221</u>	<u>1 874</u>	<u>1 375</u>	<u>16 470</u>
<b>Passifs</b>				
Comptes créditeurs et charges à payer	6 180	1 874	624	8 678
Sommes à verser au ministère de la Santé	7 039	-	285	7 324
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite	-	-	317	317
Produits reportés	-	-	230	230
Apports reportés liés aux immobilisations (note 12)	3 288	-	65	3 353
	<u>16 507</u>	<u>1 874</u>	<u>1 521</u>	<u>19 902</u>
<b>Actif net (dette)</b>	(3 286)	-	(146)	(3 432)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles (note 13)	3 772	-	65	3 837
Charges payées d'avance et autres actifs	649	-	82	731
	<u>4 421</u>	<u>-</u>	<u>147</u>	<u>4 568</u>
<b>Actif net (dette) et actifs non financiers transférés vers Santé Ontario</b>	<u>1 135</u>	<u>-</u>	<u>1</u>	<u>1 136</u>

Au cours de l'exercice précédent, l'actif net transféré vers Santé Ontario depuis le Réseau Télémédecine Ontario (OTN) s'élevait à 180 \$.

### 4. Trésorerie

La trésorerie comprend un montant de 332 \$ (330 \$ en 2021) détenu par un tiers au cas où d'anciens membres déposeraient une demande et 88 \$ (même somme en 2021) grevés d'affectations pour une dotation. Ces sommes sont assujetties à des affectations d'origine externe et ne sont pas disponibles pour une utilisation générale.

## 5. Sommes à recevoir du Ministère et des fournisseurs de services de santé

	2022 \$	2021 \$
Sommes à recevoir du Ministère	1 266 538	401 745
Sommes à recevoir du Ministère des Soins de longue durée	387	-
Somme à recevoir des fournisseurs de services de santé	116 981	-
	<u>1 383 906</u>	<u>401 745</u>

## 6. Comptes débiteurs

	2022 \$	2021 \$
TVH récupérable	13 912	8 304
Comptes débiteurs liés aux rabais sur les médicaments	4 563	7 700
Autres comptes débiteurs	13 481	5 509
	<u>31 956</u>	<u>21 513</u>

## 7. Sommes dues au ministère et aux fournisseurs de services de santé

	2022 \$	2021 \$
Sommes dues au ministère de la Santé	243 635	94 386
Sommes dues au ministère des Soins de longue durée	12 277	-
Sommes dues aux fournisseurs de services de santé	1 050 508	220 060
	<u>1 306 420</u>	<u>314 446</u>

## 8. Comptes créditeurs et charges à payer

	2022 \$	2021 \$
Engagements liés au commerce	67 327	206 443
Charges à payer	45 926	38 604
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite (note 4)	332	330
	<u>113 585</u>	<u>245 377</u>

## 9. Produits reportés

a) L'évolution dans le solde des produits reportés est la suivante :

	Ministère de la Santé \$	Autres bailleurs de fonds \$	2022 Total \$	2021 Total \$
Produits reportés – au début de l'exercice	1 575	2 135	3 710	4 764
Transférés vers Santé Ontario (note 3)	106	124	230	7 705
Fonds reçus	35 204 678	6 195	35 210 873	3 673 077
Sommes comptabilisées à titre de produits	(34 965 606)	(6 243)	(34 971 849)	(3 672 802)
Sommes utilisées pour l'acquisition d'immobilisations (note 13)	(4 090)	-	(4 090)	(9 034)
	<u>234 982</u>	<u>(48)</u>	<u>234 934</u>	<u>(8 759)</u>
Produits reportés – à la fin de l'exercice	<u>236 663</u>	<u>2 211</u>	<u>238 874</u>	<u>3 710</u>

b) Le solde des produits reportés à la fin de la période est grevé d'affectations aux fins suivantes :

	<b>Ministère de la Santé</b>	<b>Autres bailleurs de fonds</b>	<b>2022 Total</b>	<b>2021 Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs de services de santé selon les régions	235 088	-	235 088	-
Services de cancérologie et de dépistage	-	62	62	109
Réseau de soins virtuels	-	111	111	641
Recherche et éducation	-	125	125	46
Fonds de dotation et affectés	-	963	963	1 234
Inforoute Santé du Canada	-	950	950	-
Autre	1 575	-	1 575	1 680
	<u>236 663</u>	<u>2 211</u>	<u>238 874</u>	<u>3 710</u>

#### 10. Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition

L'organisme possède des contrats de location-acquisition pour du matériel informatique, dont les taux d'intérêt vont de 5,7 % à 6,1 % et des options d'achat à prix incitatif de 1 \$ à la fin de la location. Le matériel informatique est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile de 4 années. Les paiements de location minimaux à venir se terminant en janvier 2023 avec le solde des obligations des contrats sont présentés ci-dessous.

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
2022	-	359
2023	185	185
<b>Total des paiements de location minimaux</b>	<u>185</u>	<u>544</u>
Frais d'intérêts	(8)	(31)
Solde des obligations	<u>177</u>	<u>513</u>
Moins : tranche à court terme	(177)	(336)
Obligations à long terme découlant des contrats de location- acquisition	<u>-</u>	<u>177</u>

Les frais d'intérêts sur les contrats de location-acquisition pendant la période se sont élevés à 23 \$ (42 \$ en 2021).

## 11. Charges de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

### Régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées

L'organisme emploie 1 588 employés membres du Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) et 1 057 employés membres du Régime de retraite de la fonction publique (RRFP). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'ensemble des 645 employés membres du régime de retraite des employés de Santé Ontario ont été transférés au RRFP. Il s'agit de deux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, et les membres recevront des prestations en fonction de la durée de service et de la moyenne annualisée de leurs revenus.

Les cotisations versées aux régimes interentreprises par l'organisme au nom de ses employés pendant la période visée s'élevaient à 18 815 \$ (11 923 \$ en 2021) et sont comptabilisées dans la charge Salaires et avantages sociaux, détaillée à la note 17.

### Régime de retraite des employés de cyberSanté Ontario

Pendant l'exercice, l'organisme employait 645 employés membres du régime de retraite des employés de Santé Ontario. Les cotisations versées par l'organisme à ce régime de retraite à cotisation déterminée pour la période s'élevaient à 2 160 \$ (5 122 \$ en 2021) et sont comptabilisées dans la charge Salaires et avantages sociaux, détaillée à la note 17. Le 22 avril 2022, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) a approuvé la liquidation du régime, avec une date d'entrée en vigueur fixée au 28 février 2022. Les avantages sociaux du RRFP seront établis et distribués conformément à la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*.

### Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite

Un régime fermé d'avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite couvrant les soins médicaux et dentaires des employés retraités avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 a été transféré à l'organisme le 2 décembre 2019. Les prestations versées au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 s'élevaient à 172 \$ (180 \$ en 2021). L'évaluation actuarielle des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite est datée du 31 mars 2022 et a été extrapolée jusqu'au 31 mars 2025.

Les renseignements relatifs aux avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite de l'organisme figurent ci-dessous :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Obligation au titre des prestations constituées	937	1 461
Gains (pertes) actuariel(le)s non amorti(e)s	920	553
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite	<u>1 857</u>	<u>2 014</u>

L'évolution du passif au titre des avantages sociaux futurs durant la période est présentée comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite – solde d'ouverture	2 014	2 175
Transférés vers Santé Ontario	-	-
Frais d'intérêts	45	49
Cotisations de capitalisation	(172)	(180)
Amortissement des gains actuariels	(30)	(30)
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite – solde de fermeture	<u>1 857</u>	<u>2 014</u>

La valeur actualisée déterminée par calcul actuariel de l'obligation de prestations constituées est mesurée en fonction des meilleures estimations de la direction fondées sur des hypothèses reflétant la conjoncture économique et les mesures prévues les plus probables, comme suit :

Taux d'actualisation	3,75 %
Taux tendanciels des soins de santé complémentaires	De 5,75 % en 2023 à 3,75 % en 2029 et après
Taux tendanciels des frais dentaires	3,75 %
Années de service restantes des salariés	9 ans

## 12. Apports reportés liés aux immobilisations

La variation du solde des apports reportés liés aux immobilisations est présentée comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début de la période	45 324	63 148
Transférés vers Santé Ontario (note 3)	3 353	1 292
Montants reçus liés aux immobilisations	4 051	9 034
Moins : sommes comptabilisées à titre de produits	(19 287)	(28 150)
Solde à la fin de la période	<u>33 441</u>	<u>45 324</u>

## 13. Immobilisations corporelles

Coût	<b>2022</b>				
	Début de l'exercice	Transférés vers Santé Ontario (note 3)	Acquisitions d'immobilisations	Cessions d'immobilisations	Fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	117 363	1 542	3 812	(4 920)	117 797
Logiciels	188 477	1 440	499	(131)	190 285
Mobilier et équipement	15 864	1 802	-	(2)	17 664
Améliorations locatives	22 292	5 147	-	-	27 439
Terrains et bâtiments	1	-	-	-	1
Travaux en cours	221	-	(221)	-	-
	<u>344 218</u>	<u>9 931</u>	<u>4 090</u>	<u>(5 053)</u>	<u>353 186</u>

<b>2022</b>					
<b>Cumul des amortissements</b>	<b>Début de l'exercice</b>	<b>Transférés vers Santé Ontario (note 3)</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Cessions d'immobilisations</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Matériel informatique	99 892	1 150	8 983	(4 881)	105 144
Logiciels	161 591	1 436	9 710	(131)	172 606
Mobilier et équipement	14 841	1 492	618	(2)	16 949
Améliorations locatives	19 136	2 016	1 929	-	23 081
	<b>295 460</b>	<b>6 094</b>	<b>21 240</b>	<b>(5 014)</b>	<b>317 780</b>

<b>2021</b>					
<b>Coût</b>	<b>Début de l'exercice</b>	<b>Transférés vers Santé Ontario (note 3)</b>	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>Cessions d'immobilisations</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Matériel informatique	117 130	12 330	5 319	(17 416)	117 363
Logiciels	182 426	-	6 158	(107)	188 477
Mobilier et équipement	15 409	993	-	(538)	15 864
Améliorations locatives	19 595	2 696	1	-	22 292
Terrains et bâtiments	1	-	-	-	1
Travaux en cours	2 470	-	(2 109)	(140)	221
	<b>337 031</b>	<b>16 019</b>	<b>9 369</b>	<b>(18 201)</b>	<b>344 218</b>

<b>2021</b>					
<b>Cumul des amortissements</b>	<b>Début de l'exercice</b>	<b>Transférés vers Santé Ontario (note 3)</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Cessions d'immobilisations</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Matériel informatique	87 725	12 041	17 508	(17 382)	99 892
Logiciels	151 152	-	10 507	(68)	161 591
Mobilier et équipement	14 235	725	419	(538)	14 841
Améliorations locatives	16 271	1 326	1 539	-	19 136
	<b>269 383</b>	<b>14 092</b>	<b>29 973</b>	<b>(17 988)</b>	<b>295 460</b>

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Matériel informatique	12 653	17 471
Logiciels	17 679	26 886
Mobilier et équipement	715	1 023
Améliorations locatives	4 358	3 156
Terrains et bâtiments	1	1
Travaux en cours	-	221
	<b>35 406</b>	<b>48 758</b>

#### 14. Charges payées d'avance et autres actifs

	2022	2021
	\$	\$
Maintenance du matériel informatique et des logiciels payée d'avance	32 278	21 691
Autres charges payées d'avance et autres actifs	662	189
	<u>32 940</u>	<u>21 880</u>

#### 15. Autres produits

Santé Ontario a reçu l'approbation de la lieutenant-gouverneure de l'Ontario de recevoir des fonds d'autres sources que le ministère et de générer des produits en lien avec des activités précises comme indiqué dans le décret du 26 février 2020 : recevoir des fonds d'organismes de bienfaisance ou d'organismes gouvernementaux afin de mener ou de financer de la recherche ou d'entreprendre d'autres projets qui sont compatibles avec les objectifs de Santé Ontario; percevoir des recettes sous la forme de frais de service selon une formule de recouvrement des coûts pour la prestation de services liés aux médicaments, aux activités d'Inforoute Santé Canada, aux soins à distance et aux soins virtuels liés aux technologies à des fournisseurs de soins de santé et à d'autres organisations qui appuient la prestation de soins de santé.

	2022	2021
	\$	\$
Rabais sur les médicaments	20 656	12 167
Projet Inforoute de Santé Canada	3 173	3 329
Gestion des soins à distance	3 092	2 865
Services de connectivité aux soins virtuels	1 078	932
Détachements	1 011	202
Autre	556	954
	<u>29 566</u>	<u>20 449</u>

#### 16. Versement des fonds excédentaires au ministère de la Santé

En vertu de l'alinéa 16.4(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, une entité publique peut verser au Trésor tous les fonds jugés excédentaires par rapport à ses besoins actuels. En mars 2022, Santé Ontario a versé 37 036 \$ au ministère de la Santé.

## 17. Charges d'exploitation par article

	2022	2021
	\$	\$
<b>Paiements de transfert aux fournisseurs de services de santé</b>		
Activités hospitalières	22 401 267	-
Programmes cliniques - oncologie et dépistage	1 323 193	1 263 462
Programmes cliniques - médicaments	715 845	648 448
Programmes cliniques - soins rénaux et greffe	701 534	685 075
Programme de test de dépistage de la COVID-19	1 564 941	543 850
Programmes communautaires de santé mentale	982 582	-
Services de soutien communautaire	758 156	-
Centres de santé communautaires	521 907	-
Services d'assistance offerts dans les logements avec services de soutien	389 592	-
Traitement de la dépendance	287 621	-
Autre	424 115	94 705
	<u>30 070 753</u>	<u>3 235 540</u>
<b>Paiements de transfert au ministère des Soins de longue durée :</b>		
Activités de soins de longue durée	4 350 739	-
	<u>4 350 739</u>	<u>-</u>
<b>Dépenses d'exploitation :</b>		
Salaires et avantages sociaux	314 690	242 590
Assistance et maintenance de la technologie de l'information	108 737	94 581
Acquisition de services	78 430	64 314
Fournitures pour dépistage, laboratoires et médicales	37 545	6 545
Amortissements	21 240	29 973
Coûts d'occupation	19 312	18 863
Autres charges d'exploitation	15 534	8 333
Perte sur cession	39	213
	<u>595 527</u>	<u>465 412</u>
<b>Charges totales</b>	<u><u>35 017 019</u></u>	<u><u>3 700 952</u></u>

Parmi les paiements de transfert, les paiements de transfert représentant à 29 844 720 \$ sont transférés directement du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée aux fournisseurs de services de santé et ne passent pas par le compte bancaire de Santé Ontario.

## 18. Rémunération du Conseil

Le montant total de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice s'élevait à 108 \$ (150 \$ en 2021).

## 19. Opérations entre apparentés

En vertu de la Loi, la lieutenante-gouverneure en conseil nomme les membres du conseil d'administration de l'organisme.

L'organisme est une partie liée à d'autres organismes qui sont contrôlés par la province de l'Ontario ou sous influence notable de celle-ci. Les opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.

- a) L'organisme a engagé des dépenses de 18 503 \$ (21 193 \$ en 2021) auprès d'Acronym Solutions Inc (anciennement Hydro One Telecom Inc) pour des services de réseau et de télécommunications. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 0 \$ (3 409 \$ en 2021) à payer à Acronym Solutions.
- b) L'organisme a engagé des dépenses de 6 144 \$ (6 671 \$ en 2021) et 2 361 \$ (2 840 \$ en 2021) pour les charges liées à la location de bureaux et d'autres dépenses liées aux installations d'Infrastructure Ontario et du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, respectivement. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 0 \$ (0 \$ en 2021) et 990 \$ (811 \$ en 2021) à verser à Infrastructure Ontario et au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, respectivement.
- c) L'organisme a enregistré des charges de 660 \$ (698 \$ en 2021) pour la prestation de services administratifs et d'autres services d'assistance du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 108 \$ (73 \$ en 2021) en lien avec ces services.

## 20. Engagements

- a) L'organisme a plusieurs engagements contractuels pluriannuels liés à l'exploitation et aux services de technologie de l'information. Les paiements qu'exigent ces contrats sont les suivants :

	<b>\$</b>
<b>2023</b>	25 308
<b>2024</b>	-
<b>2025</b>	-
<b>2026</b>	-
<b>2027 et après</b>	-
	<hr/> <b>25 308</b>

Les engagements ci-dessus comprennent 7 878 \$ à verser à Acronym Solutions Inc (anciennement Hydro One Telecom Inc) dans le cadre d'un contrat de services de réseau.

- b) L'organisme a plusieurs engagements contractuels pluriannuels liés à la location de bureaux. Les paiements de base minimaux qu'exigent ces contrats sont les suivants :

	<b>\$</b>
<b>2023</b>	4 853
<b>2024</b>	2 371
<b>2025</b>	1 777
<b>2026</b>	1 045
<b>2027 et après</b>	1 926
	<hr/> <b>11 972</b>

L'organisme s'est engagé à payer les impôts fonciers et les charges d'exploitation associés aux bureaux pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022, ce qui représente 9 309 \$ (9 017 \$ en 2021).

## **21. Éventualités**

L'organisme est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC), le régime d'autoassurance créé par les hôpitaux et d'autres organismes. Si le total des primes payées ne suffit pas pour régler les réclamations, l'organisme sera tenu de fournir des fonds supplémentaires à titre de participant au régime. Depuis sa création, le HIROC a accumulé un excédent non affecté qui représente le total des primes payées par tous les assurés cotisants, majoré des produits de placements et minoré de l'obligation au titre des réserves et des charges pour réclamations et des charges d'exploitation.

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme est soumis à plusieurs réclamations réelles et potentielles. La direction a enregistré sa meilleure estimation du passif potentiel lié à ces réclamations lorsqu'il est probable qu'un passif existe et qu'il peut être estimé. Dans d'autres cas, l'issue des réclamations ne peut pas être déterminée à ce stade.

Toutes les pertes supplémentaires liées aux réclamations seront comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel l'élément passif peut être estimé ou des ajustements à tout montant comptabilisé sont jugés nécessaires.

## **22. Garanties**

### **Indemnisation des administrateurs et des dirigeants**

Les règlements administratifs de l'organisme prévoient l'indemnisation de ses administrateurs et dirigeants, des anciens administrateurs et dirigeants et des autres personnes qui ont siégé à des comités du conseil, pour les frais engagés en rapport avec des actions en justice, des poursuites et autres litiges découlant de leurs services, et pour tous les autres frais engagés ou subis dans le cadre de leurs fonctions. Cette indemnisation ne s'applique pas aux frais qui résultent d'une malhonnêteté, d'une négligence volontaire ou d'une faute de leur part.

La nature de cette indemnisation ne permet pas à l'organisme d'estimer de manière raisonnable le montant maximal qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. Pour compenser des versements éventuels, l'organisme a souscrit auprès du HIROC une assurance responsabilité maximale pour ses administrateurs et dirigeants. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

### **Autres conventions relatives aux indemnisations**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des accords relatifs à l'indemnisation de tiers. Cela comprend l'indemnisation des propriétaires des locaux loués par l'organisme; l'indemnisation du Ministère en cas de réclamations, d'actions en justice, de poursuites et d'autres litiges fondés sur des actes ou omissions des groupes représentant les médecins, radiologistes, gynécologues et oncologues selon certaines modalités de financement; et l'indemnisation des hôpitaux d'accueil participant au programme intégré de cancérologie en cas de réclamations, d'actions en justice, de coûts, de dommages-intérêts et de charges résultant de tout manquement de l'organisme à ses obligations aux termes de l'entente d'intégration des programmes de lutte contre le cancer et des documents connexes.

Les modalités de ces indemnisations varient selon l'accord sous-jacent, mais s'appliquent normalement pendant toute la durée de celui-ci. Dans la plupart des cas, l'accord ne prévoit aucun plafond relatif au montant maximal éventuel d'une indemnisation, ce qui empêche l'organisme d'estimer de façon raisonnable son risque éventuel maximal. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

### 23. Gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à certains risques financiers, notamment le risque lié au crédit et le risque lié aux liquidités.

#### Risque lié au crédit

Le risque lié au crédit découle de la trésorerie détenue auprès d'institutions financières et de l'exposition aux comptes débiteurs en souffrance. La trésorerie est détenue auprès de grandes institutions financières qui affichent des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de notation, ce qui réduit l'exposition au risque lié au crédit. Le risque lié aux comptes débiteurs est minime, car la plupart des comptes débiteurs sont à recevoir des gouvernements provinciaux ou d'organismes contrôlés par ceux-ci.

L'exposition maximale au risque lié au crédit de l'organisme en lien avec les comptes débiteurs au 31 mars 2022 se présente comme suit :

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	Plus de 91 jours \$	Total 2022 \$	Total 2021 \$
Sommes à recevoir du Ministère	1 266 538	-	-	-	1 266 538	401 745
Sommes à recevoir du ministère des Soins de longue durée	387	-	-	-	387	-
Somme à recevoir des fournisseurs de services de santé	116 981	-	-	-	116 981	-
TVH récupérable	13 912	-	-	-	13 912	8 304
Autres comptes débiteurs	17 186	80	-	778	18 044	13 209
<b>Sommes à recevoir</b>	<b>1 415 004</b>	<b>80</b>	<b>-</b>	<b>778</b>	<b>1 415 862</b>	<b>423 258</b>

Aucune provision pour perte de valeur n'a été comptabilisée dans les montants ci-dessus (0 \$ en 2021).

#### Risque lié aux liquidités

Le risque lié aux liquidités désigne le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de régler ses obligations en matière de flux de trésorerie lorsqu'elles sont exigibles. L'organisme atténue ce risque en surveillant ses activités financières et ses sorties de trésorerie, qui peuvent être converties en trésorerie à court terme en cas de sorties de trésorerie imprévues. Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (flux de trésorerie contractuels non actualisés) des passifs financiers :

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	Plus de 91 jours \$	Total 2022 \$	Total 2021 \$
Sommes dues au ministère de la Santé	243 635	-	-	-	243 635	94 386
Sommes dues au ministère des Soins de longue durée	12 277	-	-	-	12 277	-
Sommes dues aux fournisseurs de services de santé	1 050 508	-	-	-	1 050 508	-
Engagements liés au commerce	65 071	2 316	(250)	190	67 327	206 443
Charges à payer	45 926	-	-	-	45 926	258 664
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite	-	-	-	332	332	330
<b>Sommes à payer</b>	<b>1 417 417</b>	<b>2 316</b>	<b>(250)</b>	<b>522</b>	<b>1 420 005</b>	<b>559 823</b>

## **24. Budget**

À la suite de l'approbation du budget, l'organisme a reçu des lettres de financement à l'appui de plusieurs programmes et initiatives menés au cours de l'exercice financier 2021-2022. Et surtout, ces lettres comprenaient un financement accru du ministère de la Santé pour les programmes liés à la COVID-19, les services cliniques de base et croissance, le plan d'exploitation après la construction, l'analyse génétique, le Programme de financement des nouveaux médicaments et les initiatives connexes ainsi qu'un financement accru du ministère des Soins de longue durée.

## **25. Chiffres correspondants des exercices antérieurs**

Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptés pour l'exercice en cours.

# Annexe 1 – Rapprochement du financement du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée

Au 31 mars 2022  
(en milliers de dollars)

Enveloppe budgétaire du ministère	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario (Note 3)	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au ministère, à la fin de la période
<b>Exercices précédents</b>										
Planification de la capacité et analyses	-	2 963	-	-	-	(1 279)	-	-	-	1 684
Numérique	(1 641)	5 308	-	-	3 456	2 262	-	-	-	9 385
Projets à frais recouvrables du ministère de cybersanté	(8 787)	-	-	-	8 787	-	-	-	-	-
Transformation des soins de santé	(14 352)	2 505	1 575	-	6 008	-	-	1 575	-	1 063
Hôpitaux et immobilisations	-	77 754	-	219	(3 773)	60 029	-	-	-	141 043
Santé mentale et toxicomanie	-	872	-	-	-	-	-	-	-	872
Bureau du médecin hygiéniste en chef, médecin hygiéniste en chef de l'Ontario de Santé publique, Santé publique	-	113	-	-	-	-	-	-	-	113
SMA, Assurance-santé de l'Ontario et médicaments et appareils et accessoires fonctionnels, directeur général et fonctionnaire exécutif, Assurance-santé de l'Ontario	(80 066)	-	-	-	79 425	-	-	-	(641)	-
Équipes Santé Ontario	-	1 113	-	-	(192)	3	-	-	-	924
Stratégie de vaccination et rendement	(296 899)	-	-	-	241 870	62 347	-	-	-	416
<b>2021-2022</b>										
<b>Planification de la capacité et analyses</b>	-	-	-	-	<b>13 154</b>	<b>(11 917)</b>	-	-	-	<b>1 237</b>
Programme d'engagement communautaire pour les infirmières/infirmiers	-	-	-	-	5 405	(4 355)	-	-	-	1 050
Professions Santé Ontario	-	-	-	-	4 656	(4 488)	-	-	-	168
Préposés aux services de soutien à la personne	-	-	-	-	3 093	(3 074)	-	-	-	19

Enveloppe budgétaire du ministère	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario (Note 3)	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au ministère, à la fin de la période
<b>Numérique</b>	-	-	-	-	<b>373 022</b>	<b>(362 772)</b>	<b>(4 090)</b>	-	<b>(7 610)</b>	<b>13 770</b>
Fonds d'assistance du système clinique (Clinical System Challenge Fund)	-	-	-	-	666	(389)	-	-	-	277
Renouvellement des systèmes cliniques pour la stratégie relative aux soins intégrés	-	-	-	-	500	(207)	-	-	-	293
Vaccination COVaxON	-	-	-	-	1,663	(1,637)	-	-	-	26
Numérique - Dossier médical électronique et programmes d'afficheurs cliniques en pédiatrie	-	-	-	-	27 650	(26 925)	-	-	-	725
Échange de renseignements numériques sur la santé (ERNS)	-	-	-	-	3 700	(3 535)	-	-	-	165
Identité numérique	-	-	-	-	2 500	(2 079)	-	-	-	421
cybersanté - Immobilisations	-	-	-	-	5 000	-	(4 090)	-	-	910
cybersanté - Exploitation	-	-	-	-	206 419	(205 616)	-	-	-	803
Health Datasphere	-	-	-	-	1 000	(766)	-	-	-	234
Service de navigation dans les soins de santé	-	-	-	-	13 102	(13 102)	-	-	-	-
Automatisation des laboratoires	-	-	-	-	862	(835)	-	-	-	27
Intégration directe du SILO	-	-	-	-	900	(735)	-	-	-	165
Plateforme ONE Access	-	-	-	-	1 450	(1 081)	-	-	-	369
Prise de rendez-vous en ligne	-	-	-	-	1 750	(1 543)	-	-	-	207
Plateforme ontarienne des données sur la santé (PODS)	-	-	-	-	2 488	(2 017)	-	-	-	471
Réseau Télémédecine Ontario (OTN) - Services de soutien essentiels; Programmes de soins virtuels et mise en œuvre des technologies; Circuits réseaux, Centre de données et hébergement dans le nuage, TéléAVC	-	-	-	-	24 602	(24 365)	-	-	(4 110)	4 347
Gestion du volet de financement du portail des patients	-	-	-	-	3 700	(3 474)	-	-	-	226

Enveloppe budgétaire du ministère	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario (Note 3)	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au ministère, à la fin de la période
Stratégie provinciale d'imagerie clinique	-	-	-	-	625	(418)	-	-	-	207
Initiatives numériques de coordination régionale	-	-	-	-	3 084	(3 084)	-	-	-	-
Centre de sécurité des opérations régionales	-	-	-	-	13 500	(17 000)	-	-	(3 500)	-
Soutiens régionaux pour les services en ligne	-	-	-	-	3 274	(2 917)	-	-	-	357
Surveillance des soins à distance	-	-	-	-	8 200	(7 315)	-	-	-	885
SCOPE	-	-	-	-	7 588	(7 588)	-	-	-	-
Appui des ÉSO dans la mise en œuvre et l'amélioration de l'offre de soins virtuels	-	-	-	-	18 950	(18 393)	-	-	-	557
Transitions chirurgicales	-	-	-	-	5 750	(5 540)	-	-	-	210
Mises à l'essai du Fonds pour le changement	-	-	-	-	3 800	(3 764)	-	-	-	36
Directive clinique sur les soins virtuels	-	-	-	-	824	(518)	-	-	-	306
Soins virtuels à domicile et en milieu communautaire	-	-	-	-	2 900	(2 735)	-	-	-	165
Soins primaires virtuels	-	-	-	-	2 550	(1 497)	-	-	-	1 053
Soins d'urgence virtuels	-	-	-	-	3 625	(3 491)	-	-	-	134
Vérification des visites virtuelles	-	-	-	-	400	(206)	-	-	-	194
<b>Projets à frais recouvrables du ministère de cybersanté</b>	-	-	-	-	<b>5 186</b>	<b>(7 042)</b>	-	-	<b>(1 856)</b>	-
Projets à frais recouvrables du ministère de cybersanté	-	-	-	-	5 186	(7 042)	-	-	(1 856)	-
<b>Services de santé groupement ITI</b>	-	-	-	-	<b>6 097</b>	<b>(5 986)</b>	-	-	-	<b>111</b>
Répertoire numérique des médicaments (RNM)	-	-	-	-	1 344	(1 293)	-	-	-	51
Dossier d'évaluation intégré	-	-	-	-	4 753	(4 693)	-	-	-	60
<b>Transformation des soins de santé</b>	-	-	-	-	<b>128 172</b>	<b>(131 303)</b>	-	-	-	<b>1 687</b>
Programmes de qualité des services de santé	-	-	-	-	28 867	(28 851)	-	-	-	16
Bureau de l'ombudsman des patients	-	-	-	-	3 580	(3 499)	-	-	-	81

Enveloppe budgétaire du ministère	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario (Note 3)	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au ministère, à la fin de la période
Activités des soins de santé de l'Ontario	-	-	-	-	2 321	(2 241)	-	-	-	80
Initiatives de coordination régionale	-	-	-	-	8 937	(8 435)	-	-	-	502
Soutien des opérations de coordination régionale	-	-	-	-	51 717	(50 740)	-	-	-	977
Soutien des opérations de coordination régionale - Services partagés	-	-	-	-	32 750	(37 537)	-	-	-	31
<b>Hôpitaux et immobilisations</b>	-	-	-	<b>106</b>	<b>2 160 276</b>	<b>(2 192 070)</b>	-	-	<b>(9 299)</b>	<b>9 724</b>
Opérations Accès aux soins	-	-	-	-	14 684	(14 639)	-	-	-	45
Programme de soins de cancérologie	-	-	-	-	1 249 150	(1 289 373)	-	-	(9 299)	1 295
Programme de dépistage du cancer	-	-	-	-	80 774	(80 598)	-	-	-	176
Gestion de la liste d'attente centrale	-	-	-	-	2 170	(1 565)	-	-	-	605
Liste d'attente centralisée pour les interventions chirurgicales	-	-	-	-	4 640	(4 640)	-	-	-	-
CorHealth	-	-	-	106	7 502	(7 493)	-	-	-	9
Programme d'équipement médical de diagnostic (fonds pour les dépenses de capital)	-	-	-	-	34 500	(34 500)	-	-	-	-
Outil de soutien de l'Échelle électronique canadienne de triage et de gravité	-	-	-	-	2 740	(2 432)	-	-	-	308
Réseau rénal de l'Ontario	-	-	-	-	709 481	(703 413)	-	-	-	6 068
Dons d'organes et de tissus et greffe	-	-	-	-	51 971	(50 753)	-	-	-	1 218
Fonds d'innovation pour les soins chirurgicaux	-	-	-	-	2 664	(2 664)	-	-	-	-
<b>Santé mentale et toxicomanie</b>	-	-	-	-	<b>109 187</b>	<b>(115 556)</b>	-	-	<b>(9 645)</b>	<b>3 276</b>
Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CAMH)	-	-	-	-	-	(3 300)	-	-	(3 300)	-
Éducation de prévention CAMH	-	-	-	-	-	(300)	-	-	(300)	-
Soutien du système CAMH	-	-	-	-	-	(4 697)	-	-	(4 697)	-
Thérapie cognitivo-comportementale sur	-	-	-	-	23 600	(23 600)	-	-	-	-

Enveloppe budgétaire du ministère	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario (Note 3)	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au ministère, à la fin de la période
Internet contre la COVID-19										
Infrastructure numérique de données sur la santé mentale et la toxicomanie	-	-	-	-	2 250	(1 287)	-	-	-	963
Soutien aux travailleurs de la santé en santé mentale et toxicomanie	-	-	-	-	-	(1 348)	-	-	(1 348)	-
Ententes de paiements de transfert sur la santé mentale et la toxicomanie	-	-	-	-	21 837	(21 837)	-	-	-	-
Cliniques de santé mentale mobiles	-	-	-	-	3 600	(3 600)	-	-	-	-
Expansion du programme Psychothérapie structurée Ontario	-	-	-	-	26 500	(24 193)	-	-	-	2 307
Psychothérapie structurée Ontario	-	-	-	-	28 900	(28 900)	-	-	-	-
Soins virtuels de toxicomanie	-	-	-	-	2 500	(2 494)	-	-	-	6
<b>Bureau du médecin hygiéniste en chef, médecin hygiéniste en chef de l'Ontario de Santé publique, Santé publique</b>	-	-	-	-	<b>491</b>	<b>(488)</b>	-	-	-	<b>3</b>
Programmes de promotion de la santé : Programme pour la lutte contre le tabagisme chez les peuples autochtones	-	-	-	-	491	(488)	-	-	-	3
<b>SMA, Assurance-santé de l'Ontario et médicaments et appareils et accessoires fonctionnels, directeur général et fonctionnaire exécutif, Assurance-santé de l'Ontario</b>	-	-	-	-	<b>622 290</b>	<b>(759 151)</b>	-	-	<b>(140 087)</b>	<b>3 226</b>
Surveillance des tests génétiques	-	-	-	-	-	(716)	-	-	(716)	-
Volumes des tests génétiques	-	-	-	-	45 816	(42 590)	-	-	-	3 226
Programme de financement des nouveaux médicaments	-	-	-	-	576 474	(715 845)	-	-	(139 371)	-
<b>Équipes Santé Ontario</b>	-	-	-	-	<b>4 244</b>	<b>(3 822)</b>	-	-	-	<b>422</b>

Enveloppe budgétaire du ministère	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario (Note 3)	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au ministère, à la fin de la période
Réseau ontarien des soins palliatifs	-	-	-	-	2 653	(2 533)	-	-	-	120
Résultats communiqués par le patient : Chirurgie orthopédique	-	-	-	-	1 591	(1 289)	-	-	-	302
<b>Stratégie de vaccination et rendement</b>	-	-	-	-	<b>976 130</b>	<b>(1 654 141)</b>	-	-	<b>(678 011)</b>	-
Numérisation du réseau provincial de diagnostic	-	-	-	-	-	(4 773)	-	-	(4 773)	-
Volumes de tests, surveillance et dépistage mobile	-	-	-	-	653 612	(707 748)	-	-	(54 136)	-
Fournitures de tests de dépistage de la COVID-19UHN	-	-	-	-	322 518	(941 620)	-	-	(619 102)	-
<b>Fournisseurs de services de santé régionaux</b>	-	-	-	-	<b>29 720 976</b>	<b>(29 844 720)</b>	-	<b>235 088</b>	<b>(419 748)</b>	<b>60 917</b>
Fournisseurs de services de santé régionaux	-	-	-	-	29 720 976	(29 844 720)	-	235 088	(419 748)	60 917
<b>Total</b>	<b>(401 745)</b>	<b>90 628</b>	<b>1 575</b>	<b>325</b>	<b>34 454 806</b>	<b>(34 965 606)</b>	<b>(4 090)</b>	<b>236 663</b>	<b>(1 266 897)</b>	<b>249 873</b>

\* Les sommes transférées à partir du Réseau Trillium pour le don de vie et de CorHealth Ontario, qui comprennent les sommes dues au Ministère et à recevoir de celui-ci, et les produits reportés du Ministère. Ces sommes sont comptabilisées dans les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer et les produits reportés à la note 3.

## Annexe 2 – Ombudsman des patients

Au 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

Charges d'exploitation par article	Financement prévu 2022	Réel 2022	Réel 2021
Salaires et avantages sociaux	3.526	2 828	2 518
Coûts d'occupation	264	221	199
Acquisition de services	282	197	152
Assistance et maintenance de la technologie de l'information	79	109	49
Autres charges d'exploitation	129	144	59
Amortissements	-	-	39
<b>Total</b>	<b>4 280</b>	<b>3 499</b>	<b>3 016</b>